



Mardi 26 janvier 2016

ÉCOLE DES MOUSSES

Promotion 2015-2016

Second maître fusilier Corneille Marie Bayon

ALLOCUTION du commandant

Cérémonie commémorative de l'École des mousses au mémorial des marins morts pour la France de la Pointe Saint-Mathieu

Monsieur le président de l'association « Aux marins », amiral,
Mesdames, messieurs,
Mousses de la promotion «**Second maître fusilier Corneille Marie Bayon**»,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui au mémorial national des marins morts pour la France pour honorer la mémoire de tous les marins disparus et notamment des anciens mousses qui, depuis l'ouverture de l'École des mousses il y a 160 ans, ont fait le sacrifice de leur vie pour la patrie. Le second maître Corneille Marie Bayon, dont votre promotion porte le nom, en fait partie.

Admis à l'École des mousses à bord du vaisseau « Austerlitz », embossé en rade de Brest, il est incorporé le 4 octobre 1892 à l'âge de 14 ans. Sa formation d'apprenti marin terminée, il est promu matelot de 3ème classe et rejoint l'École des fusiliers marins à Lorient le 1er juin 1895. Au cours de sa carrière qui a duré 23 ans, Corneille Marie embarque sur cinq bâtiments différents tant à Toulon qu'à Brest.

Sa dernière affectation sera le 1er régiment de fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h qu'il rallie à Paris le 25 juillet 1914 après avoir quitté l'École des « apprentis mécaniciens » de Lorient. Avec son régiment, il participe à la célèbre bataille de Dixmude. Corneille Marie Bayon est tué le 1er novembre 1915 à Nieuport, il allait avoir 38 ans.

Corneille Marie est décoré de la médaille du Maroc en février 1911, puis de la médaille Militaire en juin 1915. Il reçut à titre posthume la Croix de Guerre 1914-1918 pour « *avoir démontré sa compétence technique et son mépris du danger en organisant une position avancée sous le feu de l'ennemi* ».

Mousses, des dizaines de milliers de marins ont péri pour que nous puissions aujourd'hui vivre libres dans notre pays. Si nous sommes rassemblés ici aujourd'hui, c'est pour rappeler avec force que nous ne devons pas les oublier et mesurer avec respect et reconnaissance tout ce que nous leur devons.

Mesurez l'honneur qui est le vôtre d'appartenir à cette grande famille des marins : celui-ci viendra fortifier votre engagement en vous rappelant tout ce que les mousses ont donné à leur pays. La marine nationale et la France savent combien vos anciens, à l'exemple de Corneille Marie Bayon, étaient valeureux, dévoués et loyaux. Cet héritage vous conduira à vous dépasser : cela ne se fera pas sans effort, mais vous en tirerez d'immenses satisfactions et les exemples de nos anciens seront là pour vous guider et vous soutenir.

Je remercie l'association « Aux marins » de nous accueillir aujourd'hui dans ce haut lieu de mémoire et je salue avec admiration et reconnaissance le travail réalisé par tous ces bénévoles pour que la flamme du souvenir ne s'éteigne jamais. Je remercie également l'Amicale Pupilles-Mousses qui participe également à mettre en valeur l'héritage prestigieux des mousses.

Chers mousses, vous faites maintenant partie de la grande famille des marins : montrez-vous dignes de vos anciens en montrant les mêmes qualités professionnelles, militaires et humaines. Préservez cet esprit de corps, ce solide esprit d'équipage, qui permet de vaincre et surmonter les difficultés.

Et en toutes circonstances, soyez toujours vaillants et loyaux.

Nous allons maintenant saluer la mémoire de tous les marins morts pour la France par un dépôt de gerbes puis une minute de silence.

Capitaine de Vaisseau François Drouet